

# SSIAP FORMATIONS

## Catalogue de formations



Habilitation électrique



Hygiène, santé  
prévention



Incendie  
& Explosion



Secours



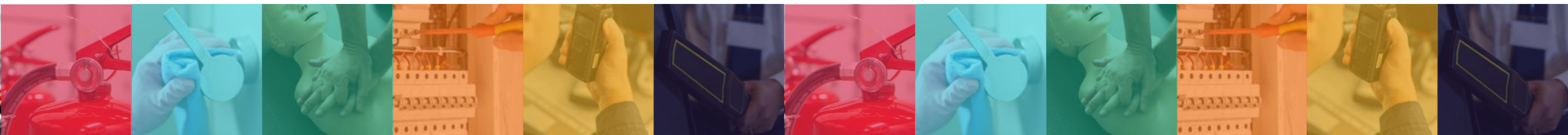
Sécurité, sûreté,  
malveillance



Sûreté  
aéroportuaire

# Sommaire

<b>Habilitation électrique</b> .....	4	Permis de feu et plan de prévention .....	36-37
BO-HO-HOV.....	5	Evacuation .....	38
<b>Hygiène, santé et prévention des risques</b> .....	6	Extincteurs .....	39
PRAP PE.....	7	<b>Secours</b> .....	40
PRAP 2S.....	8	SST initial.....	41
APS ASD Initial .....	9	MAC SST .....	42
MAC APS ASD .....	10	DAE .....	43
DUER .....	11	PSC 1 .....	44
<b>Incendie et explosion</b> .....	12	PSE 1 .....	45
<b>SSIAP 1 :</b>		PSE 2 .....	46
SSIAP 1 Initial .....	13	<b>Sécurité, sûreté, malveillance</b> .....	47
SSIAP 1 Module complémentaire .....	14	CQP APS .....	48-49
SSIAP 1 Recyclage .....	15	MAC CQP APS .....	50-51
SSIAP 1 Remise à niveau .....	16	CQP ASC .....	52-53
<b>SSIAP 2 :</b>		MAC CQP ASC .....	54-55
SSIAP 2 Initial .....	17	<b>Sûreté aéroportuaire</b> .....	56
SSIAP 2 Module complémentaire .....	18	CQP ASA .....	57-58
SSIAP 2 Recyclage .....	19	Formation périodique CQP ASA .....	59
SSIAP 2 Remise à niveau .....	20	Autres formations .....	60
<b>SSIAP 3 :</b>			
SSIAP 3 Initial .....	21		
SSIAP 3 Module complémentaire DUT .....	22		
SSIAP 3 Module complémentaire PRV2-AP2 .....	23		
SSIAP 3 Recyclage .....	24		
SSIAP 3 Remise à niveau .....	25-26		
<b>Formateur incendie :</b>			
Niveau 1 .....	27-28		
Niveau 2 .....	29-30		
Niveau 3 .....	31-32		
EPI .....	33		
ESI .....	34		
SSI .....	35		





# Habilitation électrique

## B0-H0-H0V

Prix (frais d'examen inclus) : 182 €

### La formation

**Public concerné :** Toute personne ayant à réaliser des travaux non électriques, dans un environnement électrique

**Durée :** 7 heures

**Session :** 5 à 12 personnes

**Pré-requis :** Aucun

**Encadrement pédagogique :**

1 formateur habilité et à jour

**Modalité d'animation :**

Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation :** L'évaluation de la formation est réalisée à travers un questionnaire à choix multiples et des mises en situations pratique permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité.

### Objectifs

– Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants

– Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions

– Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique

### Contenu

#### Théorie

##### L'habilitation électrique

Définitions ; conditions d'habilitation ; indices et activités correspondantes

##### Notions élémentaires d'électricité

La production de courant ; les unités de mesures électriques

Les différents types de courant

##### Les différents types d'accidents électriques

Les effets du courant électrique sur le corps ; Les conséquences d'un accident électrique ; Le contact direct ; Le contact indirect

Le court-circuit, la surintensité

##### La protection intégrée à la conception des installations

Les écrans ou obstacles ; Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles ; Les principes de mise à la terre L'isolation renforcée et la séparation des circuits ;

Les différentes classes de matériel ; Les indices de protection

##### L'évaluation et la prévention des risques électriques

Les différents éléments de l'analyse des risques électriques

Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique ; Les principes de mise en œuvre des opérations

##### Les domaines de tension, les ouvrages et installations

Les différents domaines de tension ; Définition des installations et ouvrages électriques ; Les locaux réservés aux électriciens

##### Les zones de l'environnement électrique

Le classement des zones d'environnement ;

Les distances limites et les zones définies ;

Les différents acteurs ;

Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

##### Les opérations d'ordre non-électrique

En hors tension (documentation et instructions...);

Dans un environnement électrique ; Les opérations particulières ; La surveillance de la zone de travail

Le balisage de la zone de travail

##### Les équipements de protection

– Les équipements de Protection Individuelle ou Collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)

– La vérification des EPI

##### Les outils et le matériel de travail

– La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)

– Emploi et entretien des principaux équipements

et de l'outillage

##### Les incidents, accidents et incendie

Les risques résiduels ; La conduite à tenir ;

Les différents moyens d'intervention

#### Pratique

**Cas concrets :** Mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type.





# Hygiène, santé et prévention

## PRAP PE (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Petite Enfance)

(Prix : nous consulter)

### La formation

**Public concerné :** toute personne concernée par les problématiques liées à l'ergonomie, aux gestes et postures sur poste de travail

**Session :** 4 à 10 personnes

**Prérequis :** Aucun

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur habilité et à jour

**Modalité d'animation :**

Formation essentiellement pratique avec un contrôle continu tout du long de la formation

**Modalité d'évaluation :**

A partir d'un contrôle continu, délivrance d'une attestation de formation et remise d'un livret acteur PRAP.

### Objectifs

- Réduire et prévenir les accidents ou lésions dus aux manutentions manuelles ;
- Acquérir les bases de l'anatomie pour mieux comprendre les problèmes de santé prendre de risques ;
- Déterminer la meilleure façon d'effectuer une manutention manuelle sans prendre de risques ;
- Effectuer les gestes et postures appropriées au travail ;
- Sensibiliser le personnel aux maladies professionnelles et TMS.

### Contenu

#### 1ère demi-journée : Notions élémentaires d'anatomie

- Le squelette (les membres supérieurs, inférieurs et le tronc)
- La musculature
- La colonne vertébrale (les vertèbres, les articulaires, le disque vertébral)
- L'accident de la colonne vertébrale

#### 2è demi-journée : Prévention des accidents

- Les conditions d'utilisation de l'Équipement de Protection Individuelle
- L'éducation gestuelle : les bons gestes et les bonnes postures selon les objets à manipuler ou gestes à effectuer
- Les positions au poste
- Notions d'ergonomie

#### 3è demi-journée : Applications pratiques

- Études d'un poste de travail
- Principes de sécurité et d'économie d'effort

#### 4è demi-journée : Prise de conscience du personnel

- Donner au salarié matière à réflexion concernant son poste de travail
- L'amener à éviter le répétitif dans ses gestes ou postures contraignantes
- Argumenter sur la nécessité de son changement dans sa méthode de travail
- Les déterminants de l'activité physique

# PRAP 2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** toute personne concernée par les problématiques liées à l'ergonomie, aux gestes et postures sur poste de travail

**Session :** 4 à 10 personnes (+1h par personne supplémentaire)

**Prérequis :** Aucun

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur habilité et à jour

**Modalité d'animation :** Formation essentiellement pratique avec un contrôle continu tout du long de la formation

**Modalité d'évaluation :** A partir d'un contrôle continu, délivrance d'une attestation de formation et remise d'un livret acteur PRAP.

## Objectifs

- Réduire et prévenir les accidents ou lésions dus aux manutentions manuelles ;
- Acquérir les bases de l'anatomie pour mieux comprendre les problèmes de santé prendre de risques ;
- Déterminer la meilleure façon d'effectuer une manutention manuelle sans prendre de risques ;
- Effectuer les gestes et postures appropriées au travail ;
- Sensibiliser le personnel aux maladies professionnelles et TMS.

## Contenu

### 1ère demi-journée : Notions élémentaires d'anatomie

- Le squelette (les membres supérieurs, inférieurs et le tronc)
- La musculature
- La colonne vertébrale (les vertèbres, les articulaires, le disque vertébral)
- L'accident de la colonne vertébrale

### 2ème demi-journée : Prévention des accidents

- Les conditions d'utilisation de l'Équipement de Protection Individuelle
- L'éducation gestuelle : les bons gestes et les bonnes postures selon les objets à manipuler ou gestes à effectuer
- Les positions au poste
- Notions d'ergonomie

### 3ème demi-journée : Applications pratiques

- Etudes d'un poste de travail
- Principes de sécurité et d'économie d'effort

### 4ème demi-journée : Prise de conscience du personnel

- Donner au salarié matière à réflexion concernant son poste de travail
- L'amener à éviter le répétitif dans ses gestes ou postures contraignantes
- Argumenter sur la nécessité de son changement dans sa méthode de travail
- Les déterminants de l'activité physique

# APS ASD Initial

(Acteur Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile)

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** Cette formation est ouverte aux salariés de structures ou d'établissements du secteur de l'aide et du soins à domicile ou à des formateurs d'organismes de formation travaillant avec ce secteur d'activités.

**Session :** 4 à 10 personnes

**Prérequis :** Il faut être formateur en sauvetage secourisme du travail pour suivre la formation.

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur habilité et à jour

**Modalité d'animation :**

Formation essentiellement pratique avec un contrôle continu tout du long de la formation

**Modalité d'évaluation :** A partir d'un contrôle continu, délivrance d'une attestation de formation

## Objectifs

Cette formation permet d'acquérir les compétences et la reconnaissance pour former des salariés du secteur de l'aide et du soins à domicile en vue de l'obtention du certificat d'Acteur prévention secours – Aide et soins à domicile :

- au sein de sa propre structure ou son établissement,
- dans son organisme de formation, pour le compte de structures clientes.

Le formateur d'acteurs prévention secours – ASD est certifié à l'issue de la formation.

Il exerce pour le compte d'une entreprise ou d'un organisme de formation qui doivent être habilités.

## Contenu

### Elle porte sur 2 volets de compétences :

- techniques, afin d'accompagner un établissement dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation-action Acteur prévention secours – ASD ;
- pédagogiques (capacité à transmettre les compétences nécessaires à l'obtention du certificat). afin de transmettre aux salariés les compétences leur permettant de participer à l'amélioration de leurs conditions de travail et de participer au confort et à la sécurité des personnes aidées.

# MAC APS ASD

(Acteur Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile)

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** Cette formation est ouverte aux salariés de structures ou d'établissements du secteur de l'aide et du soins à domicile ou à des formateurs d'organismes de formation travaillant avec ce secteur d'activités.

**Session :** 4 à 10 personnes

**Prérequis :** Il faut être formateur en sauvetage secourisme du travail pour suivre la formation et APS-ASD

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur habilité et à jour

**Modalité d'animation :**

Formation essentiellement pratique

**Modalité d'évaluation :**

Délivrance d'une attestation de MAC

## Objectifs

Cette formation permet le maintien et l'actualisation des formateurs APS-ASD qui est nécessaire tous les 36 mois. Ce recyclage est organisé sur une durée de 7 heures, en complément du recyclage de formateur en sauvetage secourisme du travail.

## Contenu

Elle porte sur 2 volets de compétences :

– **techniques**, afin d'accompagner un établissement dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation-action Acteur prévention secours – ASD ;

– **pédagogiques** (capacité à transmettre les compétences nécessaires à l'obtention du certificat), afin de transmettre aux salariés les compétences leur permettant de participer à l'amélioration de leurs conditions de travail et de participer au confort et à la sécurité des personnes aidées.

# DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** Formation à l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, obligatoire en entreprise

**Session :** 4 à 10 personnes

**Prérequis :** Aucun

**Modalité d'encadrement :**

1 formateur habilité et à jour

**Modalité d'animation :**

Formation théorique et pratique avec un contrôle continu tout du long de la formation

**Modalité d'évaluation :** A partir d'un contrôle continu, délivrance d'une attestation de formation.

## Objectifs

- Identifier et évaluer les risques de l'entreprise
- Formaliser le document unique et le plan d'action associé
- Suivre la mise en place des actions recensées
- Déployer le document unique vers une démarche globale.

## Contenu

### Pourquoi évaluer les risques professionnels ?

Définir la notion de risques professionnels. Connaître le cadre réglementaire.

La loi du 31 décembre 1991 n° 91-1414. Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001.

Déterminer les enjeux économique et social. Identifier les responsabilités du chef d'entreprise.

Recenser les acteurs incontournables en matière de sécurité et santé. Travaux pratiques

Recenser les acteurs incontournables de sa société et leurs responsabilités.

### Méthodologie d'évaluation des risques

Identifier les typologies de risques. Préparer la démarche d'évaluation des risques professionnels.

Réaliser un état des lieux. Planifier la démarche. Définir les responsabilités au sein de l'entreprise.

Déterminer les risques. Évaluer les conséquences à partir d'une grille de cotation. Hiérarchiser les risques. Travaux pratiques

Identification et cotation des risques d'une entreprise type, restitution et consolidation du concept.

### Constitution du document unique

Structurer et rédiger le document obligatoire d'évaluation des risques professionnels.

Gérer le document unique en matière de diffusion. Suivre les évolutions consécutives aux activités et structures de l'entreprise. Enregistrer le suivi et les résultats des plans d'actions.

Optimiser la démarche. Mettre en place des bonnes pratiques. Travaux pratiques

Formalisation du document unique de l'entreprise type, élaboration du plan d'action, restitution et consolidation.

### Du document unique au système de management de santé, sécurité au travail

Intégrer la gestion de la santé et la sécurité au travail dans toutes les fonctions de l'entreprise.

Harmoniser la politique santé/sécurité avec les autres politiques de l'entreprise.

Rédiger l'engagement du chef d'entreprise.

Développer l'autonomie en matière de prévention.

Définir les étapes pour migrer du document unique vers le système de management SST.

Identifier les différents référentiels.

Comprendre la structure du système de management OHSAS 18001.

# SSIAP 1 Initial (Agent de sécurité incendie et d'assistance à la personne)

Prix (frais d'examen inclus) : 871 €

## ■ La formation

**Public concerné :** toute personne souhaitant exercer le métier d'agent de sécurité incendie

**Durée :** 67 heures (hors examen et temps de déplacement)

**Session :** 12 stagiaires maximum

**Prérequis :** Respecter des dispositions de l'article 4 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005

– Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

– Satisfaire à une évaluation de la capacité à rendre un compte sur la main courante des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours

– Aptitude médicale de moins de 3 mois

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## ■ Objectifs

- Prévenir les incendies ;
- Sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;
- Entretien de façon élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- Alerter et accueillir les secours ;
- Evacuer le public ;
- Intervenir de façon précoce face aux incendies ;
- Assister les personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- Exploiter le PC de sécurité incendie.

## ■ Contenu

### 1ère partie : Le feu et ses conséquences

Le feu. Comportement au feu.

### 2ème partie : Sécurité incendie

Principes de classement des établissements. Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie. Desserte des bâtiments. Cloisonnement d'isolation des risques  
Evacuation du public et des occupants. Désenfumage  
Eclairage de sécurité. Présentation des différents moyens de secours

### 3ème partie : Installations techniques

Installations électriques. Ascenseurs et nacelles  
Installations fixes d'extinction automatique. Colonnes sèches et humides  
Système de sécurité incendie

### 4ème partie : Rôle et missions des agents de sécurité incendie

Le service de sécurité. Présentation des consignes de sécurité et main courante  
Poste de sécurité. Rondes de sécurité et surveillance des travaux  
Mise en œuvre des moyens d'extinction  
Appel et réception des services publics de secours  
Sensibilisation des occupants

### 5ème partie : Concrétisation des acquis

Visites applicatives  
Mises en situation d'intervention.

# Incendie et Explosion



# SSIAP 1 - Module complémentaire Agent de sécurité et assistance à personne

Prix (frais d'examen inclus) : 572 €

## La formation

**Public concerné :** les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers

**Durée :** 43 heures 30 minutes (hors temps de déplacement)

**Session :** 15 stagiaires maximum

**Prérequis :** Respecter des dispositions de l'article 4 §1 et 2 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

– Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

– Aptitude médicale de moins de 3 mois

– Satisfaire à une évaluation de la capacité à rendre un compte sur la main courante des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours– Aptitude médicale de moins de 3 mois

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Contenu

### 1ère partie : Sécurité incendie (toutes les séquences)

Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.

### 2ème partie : Installations techniques (Séquences 1,2,3,4,5)

– Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir ;  
– Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

### 3ème partie : Installations techniques

Installations électriques. Ascenseurs et nacelles

Installations fixes d'extinction automatique. Colonnes sèches et humides

Système de sécurité incendie

### 4ème partie : Rôle et missions des agents de sécurité incendie (Séquences 1,3,4)

Connaître les limites de son action.

### 5ème partie : Concrétisation des acquis (Séquence 1)

Visites applicatives.

## Objectifs

- Prévenir les incendies ;
- Sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;
- Entretenir de façon élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- Alerter et accueillir les secours ;
- Evacuer le public ;
- Intervenir de façon précoce face aux incendies ;
- Assister les personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- Exploiter le PC de sécurité incendie.

# SSIAP 1 Recyclage Agent de sécurité et assistance à personne

Prix (frais d'examen inclus) : 238 €

## La formation

**Public concerné :** toute personne souhaitant exercer le métier d'agent de sécurité incendie

**Durée :** 14 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 15 stagiaires maximum

**Prérequis :** Respecter des dispositions de l'article 4 §1 et 2 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

– Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

– Aptitude médicale de moins de 3 mois

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Objectifs

- Prévenir les incendies ;
- Sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;
- Entretenir de façon élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- Alerter et accueillir les secours ;
- Evacuer le public ;
- Intervenir de façon précoce face aux incendies ;
- Assister les personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- Exploiter le PC de sécurité incendie.

## Contenu

### Séquence 1 : Présentation

– Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)  
– Accessibilité du public

### Séquence 2 : Moyens de secours

– Agents extincteurs  
– SSI  
– Moyens d'extinction

### Séquence 3 : Mise en situation d'intervention

L'action face à différents contextes :

- fumées, incendies
- évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- méthode d'extinction d'un début d'incendie
- protection individuelle
- levée de doute, etc...

L'utilisation des moyens de communication mobiles.



# SSIAP 1 Remise à niveau

Prix (frais d'examen inclus) : 336 €

## La formation

**Public concerné :** toute personne souhaitant exercer le métier d'agent de sécurité incendie

**Durée :** 21 heures

**Session :** 15 stagiaires maximum

**Prérequis :** Respecter des dispositions de l'article 4 §1 et 2 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

- Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité
- Aptitude médicale de moins de 3 mois

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Contenu

### Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie

- Fondamentaux de sécurité
- Evacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité
- Implantation – dessertes et voiries – isolement – matériaux de construction – cloisonnement – aménagement
- dégagement – désenfumage – éclairage normal et de sécurité – installation techniques – moyens de secours
- alarme

### Séquence 2 : Prévention

- Evolution de la réglementation (nouveaux textes...)
- Accessibilité du public

### Séquence 3 : Moyens de secours

- Agents extincteurs + SSI
- Moyens d'extinction

### Séquence 4 ; Mise en situation d'intervention

- L'action face à différents contextes : Fumées, incendies, évacuation des occupants et prise en charge d'une victime, méthode d'extinction d'un début d'incendie, protection individuelle, levée de doute, ...
- L'utilisation des moyens de communication mobiles

### Séquence 5 : Exploitation du PC Sécurité

- Différents matériels du poste de sécurité (Documents, plans, UAE, GTC...)
- Réception des appels d'alerte interne
- Accueil des secours
- Information de la hiérarchie

### Séquence 6 : Rondes de sécurité et surveillance des travaux

- Objectif de la ronde
- Modalités de réalisation
- Contrôle des rondes et renseignements de la main courante
- Utilisation des moyens de communication mobiles.
- Mesures adaptées de protection des travaux

## Objectifs

- Prévenir les incendies ;
- Sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;
- Entretenir de façon élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- Alerter et accueillir les secours ;
- Evacuer le public ;
- Intervenir de façon précoce face aux incendies ;
- Assister les personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- Exploiter le PC de sécurité incendie.

# SSIAP 2 Initial (Chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personne)

Prix (frais d'examen inclus) : 980 €

## La formation

**Public concerné :** toute personne souhaitant exercer le métier de chef d'équipe de sécurité incendie

**Durée :** 70 heures (hors examen et temps de déplacement)

**Session :** 12 stagiaires maximum

**Prérequis :** Respecter des dispositions de l'article 5 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005

- Être titulaire d'une des qualifications citées à l'article 4, §2...SSIAP 1 ou équivalence
- Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois
- Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité
- Aptitude médicale de moins de 3 mois

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Contenu

### 1ère partie : Rôles et missions du chef d'équipe

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organisation d'une séance de formation
- Gestion des conflits
- Evaluation de l'équipe
- Informatique de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gérer les incidents techniques
- Délivrance du permis de feu

### 2ème partie : Manipulation du système de sécurité incendie

- Système de détection incendie
- Le système de mise en sécurité incendie
- Installations fixes d'extinction automatique

### 3ème partie : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie

- Réglementation code du travail
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

### 4ème partie : Chef du poste central de sécurité en situation de crise

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseils techniques aux services de secours.

## Objectifs

- Respecter l'hygiène et la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie;
- Manager une équipe de sécurité ;
- Former le personnel en matière de sécurité contre l'incendie ;
- Réaliser une prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...);
- Entretenir de façon élémentaire les moyens concourant à la sécurité incendie ;
- Assister les personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- Tenir la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

# SSIAP 2 - Module Complémentaire

Prix (frais d'examen inclus) : 420 €

## La formation

**Public concerné :** les sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention

**Durée :** 28 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 15 stagiaires maximum

**Prérequis :** Respecter des dispositions de l'article 5 §1 et 2 de l'arrêté du 02 mai 2005

– Aptitude médicale de moins de 3 mois

– Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Objectifs

- Respecter l'hygiène et la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie;
- Manager une équipe de sécurité ;
- Former le personnel en matière de sécurité contre l'incendie ;
- Réaliser une prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...) ;
- Entretenir de façon élémentaire les moyens concourant à la sécurité incendie ;
- Assister les personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- Tenir la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

## Contenu

### 1ère partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie

(Séquences 1 et 2)

Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux.

### 2ème partie : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

(Séquence 1)

Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie.

### 3ème partie : Chef du poste central de sécurité en situation de crise

(Séquence 1 et 2)

– Connaître les procédures et les consignes

– Gérer les intervenants

– Prendre les décisions adaptées

– Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers.

# SSIAP 2 - Recyclage

Prix (frais d'examen inclus) : 252 €

## La formation

**Public concerné :** toute personne souhaitant exercer le métier de chef d'équipe de sécurité incendie

**Durée :** 14 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 15 stagiaires maximum

**Prérequis :** Respecter des dispositions de l'article 5 §1 et 2 de l'arrêté du 02 mai 2005

– Aptitude médicale de moins de 3 mois

– Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Contenu

### Séquence 1 : Prévention

Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)

Accessibilité du public

### Séquence 2 : Moyens de secours

Agents extincteurs et moyens d'extinction

SSI

### Séquence 3 : Gestion du PC Sécurité

Gestion d'une alarme, alerte et réception des secours

Gestion d'une évacuation

Compte-rendu à la hiérarchie

### Séquence 4 : Organisation d'une séance de formation

Les méthodes pédagogiques :

– Pratique de l'animation

– Déroulement chronologique d'une séance

### Séquence 5 : L'équipe de sécurité incendie

Organiser l'accueil d'un nouvel agent

Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens

Gérer les conflits

Gestion des documents administratifs

## Objectifs

- Respecter l'hygiène et la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie;
- Manager une équipe de sécurité ;
- Former le personnel en matière de sécurité contre l'incendie ;
- Réaliser une prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...) ;
- Entretenir de façon élémentaire les moyens concourant à la sécurité incendie ;
- Assister les personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- Tenir la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

# SSIAP 2 - Remise à niveau

Prix (frais d'examen inclus) : 357 €

## La formation

**Public concerné :** toute personne souhaitant exercer le métier de chef d'équipe de sécurité incendie

**Durée :** 21 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 15 stagiaires maximum

### Prérequis :

Respecter des dispositions de l'article 5 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005

– Titulaire du diplôme SSIAP 2

– Aptitude médicale de moins de 3 mois

– Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Contenu

### Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie

Fondamentaux de sécurité :

– Evacuation des occupants

– Accessibilité et mise en service des moyens de secours

Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité :

– Implantation – dessertes et voiries – isolement

– Matériaux de construction

– Cloisonnement

– Aménagement

– Dégagement

– Désenfumage

– Eclairage normal et de sécurité

– Installations techniques

– Moyens de secours – alarme

### Séquence 2 : Mise en situation d'intervention

L'action face à différents contextes :

– Evacuation des occupants et prise en charge d'une victime

– Méthode d'extinction d'un début d'incendie

– Protection individuelle

– Levée de doute, etc...

L'utilisation des moyens de communication mobiles

### Séquence 3 : Prévention

Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)

Accessibilité du public

## Objectifs

– Respecter l'hygiène et la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie;

– Manager une équipe de sécurité ;

– Former le personnel en matière de sécurité contre l'incendie ;

– Réaliser une prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...);

– Entretenir de façon élémentaire les moyens concourant à la sécurité incendie ;

– Assister les personnes au sein des établissements où ils exercent ;

– Tenir la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

### Séquence 4 : Moyens de secours

Agents extincteurs

SSI

Moyens d'extinction

### Séquence 5 : Gestion du PC sécurité

Gestion d'une alarme

Alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours

Gestion d'une évacuation

Compte-rendu à la hiérarchie

### Séquence 6 :

#### Organisation d'une séance de formation

Les méthodes pédagogiques :

– pratique de l'animation

– déroulement chronologique pédagogique d'une séance

### Séquence 7 : L'équipe de sécurité incendie

Organiser l'accueil d'un nouvel agent

Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens

Gérer les conflits

Gestion des documents administratifs

# SSIAP 3 - Initial (Chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personne)

Prix (frais d'examen inclus) : 3672 €

## La formation

**Public concerné :** toute personne souhaitant exercer le métier de chef d'équipe de sécurité incendie

**Durée :** 216 heures (hors examen et temps de déplacement)

**Session :** 15 stagiaires maximum

### Prérequis :

Respecter des dispositions de l'article 6 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

– Diplôme de niveau IV ou diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expériences dans la fonction ou SSIAP 2 avec 3 ans d'expérience

– Aptitude médicale de moins de 3 mois

– Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Contenu

### 1ère partie : Le feu et ses conséquences

Le feu

Comportement au feu

Mise en œuvre des moyens d'extinction

### 2ème partie : La sécurité incendie et les bâtiments

Matériaux de construction

Etudes de plans

Outils d'analyse

### 3ème partie : La réglementation incendie

Organisation générale de la réglementation

Classement des bâtiments

Dispositions constructives et techniques

Moyens de secours

Visites

Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

### 4ème partie : Gestion des risques

Analyse des risques

Réalisation des travaux de sécurité

Documents administratifs

## Objectifs

– Manager un service de sécurité ;

– Conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie ;

– Assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;

– Suivre des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

### 5ème partie : Conseil au chef d'établissement

Information de la hiérarchie

Veille réglementaire

### 6ème partie : Correspondant des commissions de sécurité

Commissions de sécurité

### 7ème partie : Le management de l'équipe de sécurité

Organiser le service

Exercer la fonction d'encadrement

Notions de droit du travail

Notions de droit civil et pénal

### 8ème partie : Le budget du service sécurité

Suivi budgétaire du service

Fonction achat

Fonction maintenance

# SSIAP 3 - module complémentaire DUT Hygiène et sécurité environnement

Prix (frais d'examen inclus) : 384 €

## La formation

**Public concerné :** personnes titulaires du DUT "hygiène et sécurité environnement : option protection des populations-sécurité civile"

**Durée :** 24 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 15 stagiaires maximum

**Prérequis :**

Respecter des dispositions de l'article 6 §1 et 2 de l'arrêté du 02 mai 2005

– Aptitude médicale de moins de 3 mois

– Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Objectifs

- Manager un service de sécurité ;
- Conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie ;
- Assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- Suivre des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

## Contenu

### 1ère partie : Le feu et ses conséquences

(Séquence 3)

Mise en œuvre des moyens d'extinction

### 2ème partie : Le management de l'équipe de sécurité

(Séquences 1 et 4)

Organiser le service

Notions de droits civil et pénal

### 3ème partie : Le budget du service de sécurité

(Séquences 1,2 et 3)

La réalisation des budgets

La fonction achat

Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité

# SSIAP 3 module complémentaire PRV2 brevet de prévention, AP2 ou attestation du ministre en charge de la sécurité civile

Prix (frais d'examen inclus) : 544 €

## La formation

**Public concerné :**

personnes titulaires du DUT "hygiène et sécurité environnement : option protection des populations-sécurité civile"

**Durée :** 34 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 15 stagiaires maximum

**Prérequis :**

Respecter des dispositions de l'article 6 §1 et 2 de l'arrêté du 02 mai 2005

– Aptitude médicale de moins de 3 mois

– Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Contenu

### 1ère partie : La sécurité incendie et les bâtiments

(Séquence 3)

Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant.

### 2ème partie : Gestion des risques

(Séquences 2 et 3)

Réalisation des travaux de sécurité

Documents administratifs

### 3ème partie : Le management de l'équipe de sécurité

(Séquences 3 (contenu) et 4)

Le code du travail applicable aux salariés

Notion en droit civil et droit pénal

### 4ème partie : le budget du service sécurité

(Séquences 1,2 et 3)

– La réalisation des budgets

– La fonction achat

– Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité

## Objectifs

- Manager un service de sécurité ;
- Conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie ;
- Assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- Suivre des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).



# SSIAP 3 - Recyclage

Prix (frais d'examen inclus) : 483 €

## La formation

**Public concerné :** toute personne souhaitant exercer le métier de chef de service de sécurité incendie

**Durée :** 21 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 15 stagiaires maximum

**Prérequis :**

Respecter des dispositions de l'article 6 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005

– Titulaire du diplôme SSIAP 3, d'une équivalence ou des diplômes « ERP » et IGH »

– Aptitude médicale de moins de 3 mois

– Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Contenu

### Séquence 1 : Réglementation

- Règlement de sécurité dans les ERP
- Dispositions générales, particulières et spéciales
- Règlement de sécurité dans les IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rappel sur le code du travail
- Rôle du SSIAP 3 en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

### Séquence 2 : Notions de droit civil et pénal

- Délégation de pouvoir et de signature
- Responsabilité civile et pénale
- Délit de mise en danger de la vie d'autrui

### Séquence 3 : Fonction maintenance

Contextes d'obligations réglementaires

Aspects juridiques :

- – les contrats avec obligation de moyen
- – les contrats avec obligation de résultat

Différents types de contrats :

- – le contrat de type "prédictif"
- – le contrat de type "préventif"
- – le contrat de type "correctif" ou "curatif"

Normalisation

### Séquence 4 : Etude de cas

- Rappel de la méthode
- Lecture de plan

## Objectifs

- Manager un service de sécurité ;
- Conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie ;
- Assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- Suivre des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

### Séquence 5 : L'accessibilité des personnes handicapées

Les dispositions réglementaires :

- commissions d'accessibilité
- exigences réglementaires générales
- exigences dimensionnelles et qualitatives
- autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
- visite, réception par commission d'accessibilité

### Séquence 6 : Analyse des risques

- Evaluation du maintien du niveau de sécurité
- Document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs
- Plan de prévention
- Evaluation des risques de travaux par points chauds

### Séquence 7 : Moyens de secours

- Moyens d'extinction incendie + entretien et vérifications
- Moyens d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaître et savoir exploiter un SSI

# SSIAP 3 - Remise à niveau

Prix (frais d'examen inclus) : 630 €

## La formation

**Public concerné :** toute personne souhaitant exercer le métier de chef de service de sécurité incendie

**Durée :** 35 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 15 stagiaires maximum

**Prérequis :**

Respecter des dispositions de l'article 6 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005

– Titulaire du diplôme SSIAP 3, d'une équivalence ou des diplômes « ERP » et IGH »

– Aptitude médicale de moins de 3 mois

– Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Contenu

### Séquence 1 : Documents administratifs

Les obligations en matière d'affichage

Elaboration des cahiers des charges, des consignes et permis de feu (G113)

Suivi et planification des contrôles réglementaires

Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission

### Séquence 2 : Commissions de sécurité

Composition des commissions de sécurité

Rôle des commissions de sécurité

Missions des commissions de sécurité

Documents à transmettre ou à tenir à disposition

### Séquence 3 : Réglementation

Règlement de sécurité dans les ERP ; Dispositions générales, particulières et spéciales ; Règlement de sécurité dans les IGH ; Rappel des textes sur les moyens de secours

Rappel sur le code du travail ; Rôle du SSIAP 3 en qualité de membre de jury aux examens SSIAP ; Connaissance de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

### Séquence 4 : Notions de droits civil et pénal

Délégation de pouvoir et de signature ; Responsabilité civile et pénal ; Délit de mise en danger de la vie d'autrui

### Séquence 5 : Fonction maintenance

Contextes d'obligations réglementaires

Aspects juridiques : contrats avec obligation de moyens ; contrats avec obligation de résultat

Différents types de contrats : contrat de types « prédictifs »

contrat de types « préventifs » ; contrat de types « correctifs » ou curatifs »

Normalisation

### Séquence 6 : Etude de cas

- Rappel de la méthode
- Lecture de plan

## Objectifs

- Manager un service de sécurité ;
- Conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie ;
- Assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- Suivre des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

## Séquence 7 : L'accessibilité des personnes handicapées

- Les dispositions réglementaires :
  - commissions d'accessibilité
  - exigences réglementaires générales
  - exigences dimensionnelles et qualitatives
  - autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
  - visite, réception par commission d'accessibilité

## Séquence 8 : Analyse des risques

- Evaluation du maintien du niveau de sécurité
- Document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs
- Plan de prévention
- Evaluation des risques de travaux par points chauds

## Séquence 9 : Moyens de secours

- Moyens d'extinction incendie + entretien et vérifications
- Moyens d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaître et savoir exploiter un SSI

## Séquence 10 : Organisation d'un service de sécurité incendie

- Organisation du service
  - service intégré, externalisé, mixte
  - notions de personnels prestataires, de personnels Intérimaires
  - notions de délit de marchandage
- Recrutement
  - le profil professionnel
  - les qualités humaines nécessaires
  - le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises
- Missions
  - conformément à l'article MS 446 e au présent arrêté
  - conformément à l'article GH 62
- Equipement
  - les moyens de communication les horodateurs
  - les équipements individuels (lampe torche, carnet ...)
  - la tenue vestimentaire
  - le matériel de secours à victime et d'assistance à personnes, etc...
- Organiser les rondes
  - la ronde d'ouverture et de fermeture
  - les rondes à horaires fixes et aléatoires
  - les rondes horodatés et à itinéraire programmé
- Document du service
  - le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité
  - les documents de fonctionnement
  - les tableaux et plannings
  - la main courante
  - le recueil des procédures, des consignes

# Formateur SSIAP - Niveau 1

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** Salariés des entreprises, collectivités, auto-entrepreneur, particuliers.

**Durée :** 35 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 12 stagiaires maximum

**Prérequis :**

- SSIAP 1 à jour ou équivalence
- Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Objectifs

- Être capable de maîtriser la réglementation en sécurité incendie.
- Être capable d'utiliser l'ensemble des moyens liés à la lutte contre l'incendie.
- Être capable de partager ses compétences théoriques et pratiques.
- Être capable de mettre en place et d'animer des sessions de formations dédiées à la prévention du risque incendie.

**A l'issue de la formation, chaque apprenant se voit remettre : – l'Attestation de Formation en tant que Formateur en Incendie de Niveau 1 – Les cours dématérialisés (clef USB), nécessaire à une formation EPI – SSIAP 1.**

## Contenu

### 1ère partie : Réglementaire et techniques

Séquence 1 : Le contexte réglementaire

- L'arrêté du 25 juin 1980 modifié, le code du travail, les règles APSAD, le code de l'environnement, l'arrêté du 30 décembre 2011...

Séquence 2 : Le feu et ses conséquences

- Naissance et évolution d'un feu
- Comportement au feu

Séquence 3 : Sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Evacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours (dont les moyens d'extinctions)

Séquence 4 : Installations techniques

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

Séquence 5 : Rôle et missions des agents de sécurité incendie

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

Séquence 6 : Concrétisation des acquis

- Visites applicatives
- Mises en situation d'intervention et d'évacuation

Séquence 7 : L'évaluation d'une action de formation

Les niveaux d'évaluation

Les objectifs, les modalités et les outils d'évaluation

## 2ème partie : La pédagogie

Séquence 1 : Les concepts de base de la communication

Le schéma et les canaux de la communication

Les principaux systèmes de représentation

Séquence 2 : La conception d'une action de formation

Les niveaux d'ingénierie

L'analyse des besoins

La construction d'une action de formation

La progression pédagogique

La formulation d'objectifs pédagogiques

La conception d'un déroulé pédagogique

Séquence 3 : Les caractéristiques de la formation pour adultes

Les spécificités de la formation pour adultes

Les éléments facilitant l'apprentissage

Les courants de la pédagogie

Séquence 4 : L'animation d'un groupe en formation

La communication en groupe

Les fonctions d'animation du formateur

La gestion du groupe et des dysfonctionnements

Séquence 5 : Les outils et techniques pédagogiques

L'étude cas, l'exposé, l'exposé interactif, le travail en sous-groupe, la démonstration pratique, les cas concrets

Matériel technique et pédagogique

L'entretien et le réapprovisionnement

Séquence 6 : L'évaluation d'une action de formation

Les niveaux d'évaluation

Les objectifs, les modalités et les outils d'évaluation.

# Formateur SSIAP - Niveau 2

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** Salariés des entreprises, collectivités, auto-entrepreneur, particuliers.

**Durée :** 35 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 12 stagiaires maximum

**Prérequis :**

- SSIAP 2 à jour ou équivalence

- Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Objectifs

- Être capable de maîtriser la réglementation en sécurité incendie.
- Être capable d'utiliser l'ensemble des moyens liés à la lutte contre l'incendie.
- Être capable de partager ses compétences théoriques et pratiques.
- Être capable de mettre en place et d'animer des sessions de formations dédiées à la prévention du risque incendie.

**A l'issue de la formation, chaque apprenant se voit remettre : – L'Attestation de Formation en tant que Formateur en Incendie de Niveau 2 – Les cours dématérialisés (clef USB), nécessaire à une formation EPI – SSIAP 2.**

## Contenu

### 1ère partie : Réglementaire et techniques

Séquence 1 : Rôles et missions du chef d'équipe

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organisation d'une séance de formation
- Gestion des conflits
- Evaluation de l'équipe
- Informatique de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gérer les incidents techniques
- Délivrance du permis de feu

Séquence 2 : Manipulation du système de sécurité incendie

- Système de détection incendie
- Le système de mise en sécurité incendie
- Installations fixes d'extinction automatique

Séquence 3 : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie

- Réglementation code du travail
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

Séquence 4 : Chef du poste central de sécurité en situation de crise

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseils techniques aux services de secours

## 2ème partie : la pédagogie

Séquence 1 : Les concepts de base de la communication

Le schéma et les canaux de la communication

Les principaux systèmes de représentation

Séquence 2 : La conception d'une action de formation

Les niveaux d'ingénierie

L'analyse des besoins

La construction d'une action de formation

La progression pédagogique

La formulation d'objectifs pédagogiques

La conception d'un déroulé pédagogique

Séquence 3 : Les caractéristiques de la formation pour adultes

Les spécificités de la formation pour adultes

Les éléments facilitant l'apprentissage

Les courants de la pédagogie

Séquence 4 : L'animation d'un groupe en formation

La communication en groupe

Les fonctions d'animation du formateur

La gestion du groupe et des dysfonctionnements

Séquence 5 : Les outils et techniques pédagogiques

L'étude cas, l'exposé, l'exposé interactif, le travail en sous-groupe, la démonstration pratique, les cas concrets

Matériel technique et pédagogique

L'entretien et le réapprovisionnement

Séquence 6 : L'évaluation d'une action de formation

Les niveaux d'évaluation

Les objectifs, les modalités et les outils d'évaluation.

# Formateur SSIAP - Niveau 3

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** Salariés des entreprises, collectivités, auto-entrepreneur, particuliers.

**Durée :** 70 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 12 stagiaires maximum

**Prérequis :**

- SSIAP 3 à jour ou équivalence

- Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Objectifs

- Être capable de maîtriser la réglementation en sécurité incendie.

- Être capable d'utiliser l'ensemble des moyens liés à la lutte contre l'incendie.

- Être capable de partager ses compétences théoriques et pratiques.

- Être capable de mettre en place et d'animer des sessions de formations dédiées à la prévention du risque incendie.

**A l'issue de la formation, chaque apprenant se voit remettre : – l'Attestation de Formation en tant que Formateur en Incendie de Niveau 3 – Les cours dématérialisés (clef USB), nécessaire à une formation EPI – SSIAP 3.**

## Contenu

### 1ère partie : Réglementaire et techniques

Séquence 1 : Le feu et ses conséquences

• Le feu

• Comportement au feu

• Mise en œuvre des moyens d'extinction

Séquence 2 : La sécurité incendie et les bâtiments

• Matériaux de construction

• Etudes de plans

• Outils d'analyse

Séquence 3 : La réglementation incendie

• Organisation générale de la réglementation

• Classement des bâtiments

• Dispositions constructives et techniques

• Moyens de secours

• Visites

• Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

Séquence 4 : Gestion des risques

• Analyse des risques

• Réalisation des travaux de sécurité

• Documents administratifs



Séquence 5 : Conseil au chef d'établissement

- Information de la hiérarchie
- Veille réglementaire

Séquence 6 : Correspondant des commissions de sécurité  
Commissions de sécurité

Séquence 7 : Le management de l'équipe de sécurité

- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions de droit du travail
- Notions de droit civil et pénal

Séquence 8 : Le budget du service sécurité

- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat
- Fonction maintenance

## 2ème partie : la pédagogie

Séquence 1 : Les concepts de base de la communication  
Le schéma et les canaux de la communication  
Les principaux systèmes de représentation

Séquence 2 : La conception d'une action de formation

- Les niveaux d'ingénierie
- L'analyse des besoins
- La construction d'une action de formation
- La progression pédagogique
- La formulation d'objectifs pédagogiques
- La conception d'un déroulé pédagogique

Séquence 3 : Les caractéristiques de la formation pour adultes

- Les spécificités de la formation pour adultes
- Les éléments facilitant l'apprentissage
- Les courants de la pédagogie

Séquence 4 : L'animation d'un groupe en formation

- La communication en groupe
- Les fonctions d'animation du formateur
- La gestion du groupe et des dysfonctionnements

Séquence 5 : Les outils et techniques pédagogiques

- L'étude cas, l'exposé, l'exposé interactif, le travail en sous-groupe, la démonstration pratique, les cas concrets
- Matériel technique et pédagogique
- L'entretien et le réapprovisionnement

Séquence 6 : L'évaluation d'une action de formation

- Les niveaux d'évaluation
- Les objectifs, les modalités et les outils d'évaluation.

# EPI - Equipier de Première Intervention

Prix (frais d'examen inclus) : 91 €

## La formation

**Public concerné :** l'ensemble du personnel

**Durée :** 4 heures ou 7 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 4 stagiaires minimum – 12 stagiaires maximum

**Prérequis :** Savoir lire et écrire

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité – formateur incendie et en prévention des risques

## Objectifs

- Intervenir efficacement sur un départ de feu ;
- Alerter les services de secours adéquats ;
- Choisir et utiliser judicieusement un moyen de lutte adapté pour procéder à l'extinction en toute sécurité ;
- Déclencher l'alarme incendie ;
- Connaître les consignes de sécurité et d'urgence inhérentes à l'établissement ;
- Maîtriser les procédures d'évacuation en intégrant les missions et rôles des guides files, serres files et du responsable d'évacuation ;
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.

## Contenu

### Partie théorique

- Sensibilisation du feu :
  - Les risques de départ de feu, les différentes causes et conséquences
  - Le triangle du feu et les modes de propagation
- Les outils d'extinction :
  - Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des extincteurs, RIA, couverture anti-feu, avec les classes de feu
- L'évacuation :
  - La différence entre évacuation et confinement
  - Dans quel cas évacuer ?
  - Faire alerter ou alerter les secours
  - Le dégagement d'une victime dans un milieu enfumé avec les procédures d'ouverture de porte
  - Notions sur le SSI et le dispositif d'extinction automatique
  - Techniques d'évacuation selon les spécificités de votre structure
- Guide file, serre file, responsable d'évacuation :
  - Définitions en intégrant les missions respectives et spécifiques de chacun
  - Rôle du guide file et serre file lors d'une évacuation
  - La gestion et le comportement à adopter vis-à-vis des clients, collaborateurs ou entreprises extérieures
- Visite du site :
  - Le balisage, la signalisation et le point de rassemblement
  - Assistance sur l'élaboration des consignes d'évacuation

### Partie pratique

- Exercices pratiques sur feu avec l'emploi de tous les outils d'extinction
- Réalisation de scénarios destinés à apprécier la réaction du personnel d'évacuation : milieu enfumé, personnel récalcitrant, personnel oublié ...

# ESI - Equipier de Seconde Intervention

Prix (frais d'examen inclus) : 245 €

## La formation

- Public concerné :** l'ensemble du personnel
- Durée :** 7 heures (hors temps de déplacement)
- Session :** 4 stagiaires minimum – 12 stagiaires maximum
- Prérequis :** EPI ou équivalent
- Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité – formateur incendie et en prévention des risques

## Contenu

### 1ère partie théorique (rappels) :

- Sensibilisation du feu :
  - Les risques de départ de feu, les différentes causes et conséquences
  - Le triangle du feu et les modes de propagation
- Les outils d'extinction :
  - Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des extincteurs, RIA, couverture anti-feu, avec les classes de feu
- L'évacuation :
  - La différence entre évacuation et confinement
  - Dans quel cas évacuer ?
  - Faire alerter ou alerter les secours
  - Le dégagement d'une victime dans un milieu enfumé avec les procédures d'ouverture de porte
  - Notions sur le SSI et le dispositif d'extinction automatique
  - Techniques d'évacuation selon les spécificités de votre structure
- Guide file, serre file, responsable d'évacuation :
  - Définitions en intégrant les missions respectives et spécifiques de chacun
  - Rôle du guide file et serre file lors d'une évacuation
  - La gestion et le comportement à adopter vis-à-vis des clients, collaborateurs ou entreprises extérieures

### 2ème partie théorique :

- L'intervention de l'ESI :
  - La marche générale des opérations ; La sécurité collective ; La sécurité individuelle ;
  - La communication et la restitution des informations.
- Matériels hydrauliques :
  - Les R.I.A. (robinets d'incendie armés) ; Les extincteurs à roues ; Les installations hydrauliques de lutte contre l'incendie (eau et mousse) ; Les colonnes sèches en eau des systèmes ; Les systèmes d'extinction automatique.
- La prévention :
  - Les règles de prévention ; Les systèmes de sécurité incendie ; Les dispositifs d'évacuation ; Les moyens de protection physique d'un bâtiment.
- Visite du site :
  - Le balisage, la signalisation et le point de rassemblement
  - Assistance sur l'élaboration des consignes d'évacuation

### Partie pratique :

- Exercices pratiques sur feu avec l'emploi de tous les outils d'extinction
- Réalisation de scénarios destinés à apprécier la réaction du personnel d'évacuation : milieu enfumé, personnel récalcitrant, personnel oublié ...

# SSI - Système de Sécurité Incendie

Prix (frais d'examen inclus) : 600 €

## La formation

- Public concerné :** Prescripteurs. Maîtres d'ouvrage. Assureurs. Sapeurs-pompiers. Maîtres d'œuvre. Collectivités. Responsables sécurité. Architectes. Exploitants.
- Durée :** 4 heures (hors temps de déplacement)
- Session :** 4 stagiaires minimum – 12 stagiaires maximum
- Prérequis :** Savoir lire et écrire
- Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

## Contenu

- Séquence 1 : Les fonctions de sécurité (rôles et objectifs).**
- Séquence 2 : Les catégories de SSI.**
- Séquence 3 : Les constituants des SSI.**
- Séquence 4 : L'environnement réglementaire.**
- Séquence 5 : L'environnement normatif.**
- Séquence 6 : Le milieu professionnel.**

## Objectifs

- Identifier le rôle et l'objectif des systèmes de sécurité incendie (SSI).
- Identifier les constituants des SSI ainsi que leur environnement réglementaire et normatif.

# Permis de feu et plan de prévention

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** personnels d'établissement des secteurs industriel et tertiaire, intervenant d'entreprise extérieures, personnel effectuant des Travaux Par Points Chauds, technicien de maintenance, agents de sécurité,...

**Durée :** 7 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 4 stagiaires minimum – 12 stagiaires maximum

**Prérequis :** Savoir lire et écrire

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité – formateur incendie et en prévention des risques.

## Objectifs

### Permis de feu

Savoir apprécier les risques dans les opérations de travaux par points chauds,  
Être apte à prendre les mesures préventives avant le début des travaux par points chauds,  
Être apte à mettre en place les mesures de surveillance après les travaux,  
Être capable de remplir correctement une autorisation de travaux par points chauds.

### Plan de prévention

Anticiper les risques entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures.  
Concevoir, élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention.

## Contenu

### Partie théorique :

Séquence 1 : Sensibilisation du feu

– Les risques de départ de feu, les différentes causes et conséquences

– Le triangle du feu et les modes de propagation

Séquence 2 : Les outils d'extinction :

– Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des extincteurs, RIA, couverture anti-feu, avec les classes de feu

Séquence 3 : Travaux par points chauds

– définition,

– procédés,

– dangers de l'acétylène

Séquence 4 : Permis de feu

– Intérêt à établir ce document

– obligations et responsabilités

– durée de validité

– procédure opérationnelle : avant, pendant, après les travaux.

Séquence 5 : Plan de prévention

Les principes généraux de prévention et l'évaluation des risques propres aux activités.

Les dispositions réglementaires relatives au plan de prévention : articles R.4512-6 à R.4512-12 du Code du travail et arrêté du 19 mars 1993.

Les travaux et opérations (nettoyage, maintenance, surveillance) soumises au plan de prévention annuel.

Les responsabilités civile, pénale et administrative de l'employeur relatives à la mise en place et au suivi du plan de prévention.

Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures.

Le rôle des différents interlocuteurs.

Le plan de prévention : du contenu à la mise en œuvre.

Exercices de mise en pratique au travers d'une étude de cas : mise en œuvre d'une méthode d'élaboration du plan de prévention.

Présentation de plans de prévention.

Possibilité d'intégrer le protocole de sécurité, le permis feu et l'autorisation de travail.

Séquence 6 : Visite du site

– Le balisage, la signalisation et le point de rassemblement

– Assistance sur l'élaboration des consignes d'évacuation

### Partie pratique :

– Étude d'un cas concret pour chaque stagiaire sur le site de l'établissement

– Élaboration d'un document « permis de feu » par le stagiaire à partir de l'étude de cas

– Élaboration d'un document « plan de prévention » par le stagiaire à partir de l'étude de cas.

# Evacuation - Guide files et serre files

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** l'ensemble du personnel

**Durée :** 2 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 4 stagiaires minimum – 12 stagiaires maximum

**Prérequis :** Savoir lire et écrire

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité – formateur incendie et en prévention des risques

## Objectifs

- Alerter les services de secours adéquats
- Déclencher l'alarme incendie
- Connaître les consignes de sécurité et d'urgence inhérentes à l'établissement
- Maîtriser les procédures d'évacuation en intégrant les missions et rôles des guides files, serres files et du responsable d'évacuation
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.

## Contenu

### Partie théorique :

- L'évacuation :
  - La différence entre évacuation et confinement
  - Dans quel cas évacuer ?
  - Faire alerter ou alerter les secours
  - Le dégagement d'une victime dans un milieu enfumé avec les procédures d'ouverture de porte
  - Notions sur le SSI et le dispositif d'extinction automatique
  - Techniques d'évacuation selon les spécificités de votre structure
- Guide file, serre file, responsable d'évacuation :
  - Définitions en intégrant les missions respectives et spécifiques de chacun
  - Rôle du guide file et serre file lors d'une évacuation
  - La gestion et le comportement à adopter vis-à-vis des clients, collaborateurs ou entreprises extérieures
- Visite du site :
  - Le balisage, la signalisation et le point de rassemblement
  - Assistance sur l'élaboration des consignes d'évacuation.

# Extincteurs

Prix (frais d'examen inclus) : 45 €

## La formation

**Public concerné :** l'ensemble du personnel

**Durée :** 2 heures (hors temps de déplacement)

**Session :** 4 stagiaires minimum – 12 stagiaires maximum

**Prérequis :** Savoir lire et écrire

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité – formateur incendie et en prévention des risques

## Objectifs

- Intervenir efficacement sur un départ de feu ;
- Alerter les services de secours adéquats ;
- Choisir et utiliser judicieusement un moyen de lutte adapté pour procéder à l'extinction en toute sécurité ;
- Déclencher l'alarme incendie ;
- Connaître les consignes de sécurité et d'urgence inhérentes à l'établissement ;
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.

## Contenu

### Partie théorique :

- Sensibilisation du feu :
  - Les risques de départ de feu, les différentes causes et conséquences
  - Le triangle du feu et les modes de propagation
- Les outils d'extinction :
  - Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des extincteurs, RIA, couverture anti-feu, avec les classes de feu.

### Partie pratique :

- Exercices pratiques sur feu avec l'emploi de tous les outils d'extinction
- Réalisation de scénarios destinés à apprécier la réaction du personnel d'évacuation : milieu enfumé, personnel récalcitrant, personnel oublié ...



# SST Initial - Sauveteur Secouriste du Travail

Prix (frais d'examen inclus) : 182 €

## La formation

**Public concerné :** Tout salarié d'entreprise et toute personne volontaire à porter secours

**Durée :** 12 heures

**Session :** 5 à 10 personnes (+ 1h par personne supplémentaire)

**Prérequis :** Aucun

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité et à jour

**Modalité d'animation :** Formation essentiellement pratique avec un contrôle continu tout au long de la formation

**Modalité d'évaluation :** A partir d'un contrôle continu, délivrance du Certificat SST

## Objectifs

- Être capable, dans un environnement professionnel, de porter assistance à un malade ou un blessé en attendant les secours publics
- Permettre à l'entreprise de se conformer aux obligations du Code du Travail
- Participer à l'amélioration de la sécurité en entreprise grâce au développement de la prévention.

## Contenu

### Première demi-journée :

- Présentation de la formation et de son organisation
- Le rôle du sauveteur secouriste du travail
- Les notions de bases en prévention des risques professionnels
- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise / établissement

### 2ème demi-journée :

- Les actions (protéger, examiner, faire alerter/alerter, secourir)

### 3ème demi-journée :

- Les actions « secourir » (suite)

### 4ème demi-journée :

- Les actions « secourir » (suite et fin)



# Secours

# MAC SST - Maintenir et actualiser ses compétences de sauveteur secouriste du travail

Prix (frais d'examen inclus) : 91 €

## La formation

- Public concerné :** Tout salarié d'entreprise et toute personne volontaire à porter secours  
**Durée :** 7 heures  
**Session :** 5 à 10 personnes (+ ½h par personne supplémentaire))  
**Prérequis :** Avoir le SST  
**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité et à jour  
**Modalité d'animation :** Formation essentiellement pratique avec un contrôle continu tout du long de la formation  
**Modalité d'évaluation :** A partir d'un contrôle continu, délivrance du Certificat SST mis à jour.

## Objectifs

- Être capable, dans un environnement professionnel, de porter assistance à un malade ou un blessé en attendant les secours publics
- Permettre à l'entreprise de se conformer aux obligations du Code du Travail
- Participer à l'amélioration de la sécurité en entreprise grâce au développement de la prévention.

## Contenu

### Première demi-journée :

- Présentation de la formation et de son organisation
- Retour d'expérience sur les actions menées en prévention et/ou secours
- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

### 2ème demi-journée :

- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (suite)
- Épreuves certificatives
- Bilan de la formation

# DAE - Défibrillateur Automatisé Externe

(Prix : nous consulter)

## La formation

- Public concerné :** Tout salarié d'entreprise et toute personne volontaire à porter secours  
**Durée :** 3 heures  
**Session :** 5 à 12 personnes  
**Prérequis :** Aucun  
**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité et à jour  
**Modalité d'animation :** Formation essentiellement pratique. Le temps consacré à la pratique permet ainsi aux stagiaires formés d'appréhender les étapes de mise en œuvre d'une réanimation cardio-pulmonaire  
**Modalité d'évaluation :** A travers différentes mises en situation pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des différents gestes de secours et conduites à tenir.

## Objectifs

- Être capable de porter secours à une personne en arrêt cardio-respiratoire tout en assurant sa propre sécurité ainsi que celle des tiers
- Être capable d'identifier l'organisation des secours au sein de sa structure et d'alerter correctement
- Être capable d'effectuer les gestes salvateurs face à un arrêt cardio-respiratoire à l'aide d'un défibrillateur automatisé externe en attendant l'arrivée des secours organisés

## Contenu

### Partie théorique

#### La protection et la prévention :

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger
- Les dégagements d'urgence

#### Examiner la victime :

- Déceler une urgence vitale

#### L'alerte et l'information :

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

#### Faire alerter ou alerter :

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- L'intérêt d'informer face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse

#### Secourir :

- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

#### Le défibrillateur :

- La localisation
- La composition de l'équipement
- Le mode d'utilisation et de fonctionnement
- Les cas particuliers

### Partie pratique :

#### La victime ne répond pas, mais elle respire

- Le contrôle de la conscience et de la respiration
- La libération des voies aériennes
- La PLS
- Les cas particuliers

#### La victime ne répond pas et ne respire pas

- La prise en charge des victimes d'arrêt cardio-respiratoire
- Les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons, et les cas particuliers.

# PSC 1 - Prévention et Secours Civil de niveau 1

(Prix : nous consulter)

## La formation

Anciennement "AFPS", cette formation PSC1 vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Tout au long de la session, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. Cette formation initiale peut être accompagnée chaque année d'une remise à niveau dans le cadre d'une formation continue. Renseignez-vous auprès de la Protection Civile la plus proche de chez vous.

**Durée :** 7 heures

**Session :** 10 personnes par formateur

**Prérequis :** Aucun

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité et à jour

**Validation :**

Un certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session.

Ce certificat est reconnu par les services de l'Etat.

## Objectifs

La Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

## Contenu

- 1) Malaise et Alerte
- 2) Plaies et la protection
- 3) Brûlures
- 4) Traumatismes
- 5) Hémorragies
- 6) Obstruction des voies aériennes
- 7) Perte de connaissance
- 8) Arrêt cardiaque
- 9) Alerte aux populations

# PSE 1 - Premiers Secours en Equipe de niveau 1

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** Vous souhaitez devenir secouriste et ainsi réaliser des postes de secours ? Le PSE1 est la première étape de la formation vous permettant d'intervenir en équipe et avec du matériel auprès de victimes présentant différentes détresses.

**Durée :** 35H de face à face pédagogique

**Prérequis :** Aucun. Formation accessible dès 16 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs).

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité et à jour

**Formation continue :** Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire (FC PSE1). Elle est d'une durée de 6 h.

## Objectifs

Durant cette formation, vous apprendrez l'organisation des services et dispositifs de secours puis la conduite à tenir face à une victime présentant une détresse. Tout au long de l'enseignement, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et évaluations lors de mises en situation.

## Contenu

- 1 – Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi
- 2 – Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- 3 – Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés
- 4 – Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
  - o L'obstruction brutale des voies aériennes
  - o Les hémorragies externes
  - o L'inconscience
  - o L'arrêt cardiaque
  - o La défibrillation automatisée externe
  - o Les détresses vitales
  - o Les malaises et la maladie
  - o Les accidents de la peau
  - o Les traumatismes des os et des articulations
  - o La noyade
- 5 – Assister des équipiers secouristes (PSE2), lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage
- 6 – Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

# PSE 2 - Premiers Secours en Equipe de niveau 2

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** Vous souhaitez compléter vos connaissances et techniques de secourisme ? Durant la formation PSE2, vous approfondirez la conduite à tenir face à une victime présentant une détresse et découvrirez l'usage de nouveaux matériels. Tout au long de l'enseignement, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et évaluations lors de mises en situation.

**Durée :** 28H de face à face pédagogique

**Prérequis :** Être titulaire du PSE1 ou équivalence.

Formation accessible dès 16 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs).

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité et à jour

**Formation continue :** Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire (FC PSE1). Elle est d'une durée de 6 h.

## Objectifs

Durant cette formation, vous apprendrez l'organisation des services et dispositifs de secours puis la conduite à tenir face à une victime présentant une détresse. Tout au long de l'enseignement, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et évaluations lors de mises en situation.

## Contenu

1 – Prendre en charge une personne :

- Présentant une affection ou une aggravation de sa maladie
- Victime d'une atteinte circonstancielle
- Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel

2 – Assurer, au sein d'une équipe :

- L'immobilisation, totale ou partielle d'une personne victime d'un traumatisme du squelette
- Le relevage et le brancardage d'une victime en vue de son transport

3 – De coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.

Il doit être en mesure (acquis du PSE1) :

1 – D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi

2 – D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants

3 – De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés

4 – D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.



Sécurité - Sûreté  
Malveillance



# CQP APS - Certificat de Qualification Professionnelle d'Agent de Prévention de Sécurité

Prix (frais d'examen inclus) : 2275 €

## La formation

**Public concerné :** Toute personne désirant exercer la fonction d'agent de sécurité.

**Durée :** 175 heures (inclus Examen)

**Session :** 12 stagiaires maximum

**Prérequis :** – Entretien de motivation,

– Savoir lire, écrire et effectuer les 4 opérations mathématiques

– Ne pas avoir commis d'actes répréhensibles et incompatibles avec la profession empêchant l'obtention du numéro d'autorisation préalable délivré par le CNAPS.

– Avoir réalisé un stage découverte pour confirmer votre projet

**Formation continue :** 1 formateur habilité.

## Objectifs

Former le personnel désireux d'accéder à l'un des métiers du secteur de la prévention/sécurité, en remplissant les conditions du décret du 6 septembre 2005, modifié le 3 août 2007 pris en application de la loi sur la sécurité intérieure n°2003-239 et selon l'arrêté du 28/8/2012 et sa mise en application au 01/01/2013.

## Modalités d'inscription

**Pour débiter les démarches :**

**Convenir d'un entretien au centre, muni(e) de :**

- votre pièce d'identité ou titre de séjour

- votre carte de sécurité sociale

- Une photo d'identité

- Votre casier judiciaire original, datant de moins de 3 mois traduit en français pour les ressortissants étrangers.

**Lors de l'entretien, nous échangeons ensemble sur votre projet professionnel, vos motivations.**

Nous vous accompagnons également dans toutes vos démarches :

**rédaction du dossier CNAPS et recherche de financement (dossier POLE EMPLOI, FONGECIF, CPF(DIF), POE Individuelle).**

Après instruction de votre demande par la délégation territoriale du CNAPS compétente, et si la décision est positive, vous recevrez une notification comportant un numéro d'autorisation préalable valable 6 mois, que vous devrez nous transmettre afin de rentrer en formation.

Le délai d'obtention du numéro d'autorisation préalable délivré par le CNAPS varie entre 3 et 5 semaines.

Attention, le délai peut être rallongé de plusieurs semaines (voire plusieurs mois) en raison d'enquêtes de moralité complémentaire menée par le CNAPS.

Par ailleurs, pour les stagiaires finançant leur formation, possibilité de règlement en 3 ou 4 mensualités.

## Contenu

### UV 1 : Module environnement juridique (16h)

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
  - Connaître les dispositions utiles du code pénal.
  - Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche
- \*\* Complément module juridique (5h) (même programme)

### UV 2 : Module gestion de conflit (5h)

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels
  - Être capable de résoudre un conflit.
- \*\* Complément Gestion de conflit (9h) (même programme)

### UV 3 : Module stratégie (6h)

- Connaître les outils de transmission informatique
  - Transmission des consignes et information
  - Réaliser une remontée d'informations.
- \*\* Complément Gestion de conflit (2h) (même programme)

### UV 4 : Module prévention des risques d'incendie

Initiation au risque incendie

### UV 5 : Module modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier (7h)

- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale
- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS.

### UV 6 : Module sensibilisation aux risques terroristes (13h)

- Prévention des risques terroristes
- Réagir face à une attaque
- Secourir

### UV 7 : Module professionnel (45h)

- Appliquer les techniques d'information et de communication
- Savoir transmettre les consignes et les informations
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS
- Savoir contrôler les accès
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

### UV 8 : Module palpation de sécurité et inspection des bagages (7h)

Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.

### UV 9 : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (7h)

Systèmes de télésurveillance et de vidéo-protection.

### UV 10 : Module gestion des risques (11h)

- Maîtriser la gestion des alarmes
- Protéger le travailleur isolé Sensibilisation au risque électrique

### UV 11 : Module événementiel spécifique (7h)

- Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements.

### UV 12 : Module gestion des situations conflictuelles dégradées (7h)

Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.

### UV 13 : Module industriel spécifique (7h)

- Evaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux.

## La formation

**Public concerné :** L'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de la sécurité, indique le contenu, la durée et les modalités d'organisation du stage de maintien et d'actualisation des compétences nécessaires pour le renouvellement de la carte professionnelle. (Conformément à l'article 8 du décret n°2017-606 du 21 avril 2017 relatifs aux conditions d'exercice des activités privées de sécurité)

Le stage s'effectue dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle. L'agent n'ayant pas renouvelé sa carte professionnelle (tous les 5 ans) et qui effectue une nouvelle demande de carte professionnelle pour l'exercice de la même activité doit justifier de la réalisation d'un stage de recyclage dans un délai de 12 mois avant la date de sa nouvelle demande de carte professionnelle.

MAC APS : Formation obligatoire pour renouveler sa carte professionnelle auprès du CNAPS : obligatoire au 1er janvier 2018.

**Durée :** 24 heures (si SST à jour) \*3 jours

**Session :** 12 stagiaires maximum

**Prérequis :** – Être titulaire de la carte professionnelle

– Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (10 questions à réponse courte) **Formation continue :** 1 formateur habilité.

## Objectifs

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

## Contenu

### Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4h)

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle.

### Compétences opérationnelles générales (7h)

- Gérer les conflits
- Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage.

### Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (13h)

DEFINIR LES RISQUES TERRORISTES ET CONNAITRE LES DIFFERENTES MENACES TERRORISTES

- Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme
- Connaître les différents modes opératoires traditionnels
- Connaître les différentes menaces terroristes émergentes

CONNAITRE LES NIVEAUX DE RISQUE ASSOCIES

- Comprendre le niveau de risque en France :
- Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi

CONNAITRE LES DIFFERENTS MATERIELS TERRORISTES

- Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes

SAVOIR DEVELOPPER SES REFLEXES EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE FACE AUX MENACES TERRORISTES

- Savoir cultiver son comportement
- Savoir combattre les habitudes et les routines
- Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme.

DETECTER ET PREVENIR : LES BONS REFLEXES FACE AUX MENACES TERRORISTES

- Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects
- Reconnaître les comportements suspects (le profiling)
- Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent)
- Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations

SAVOIR ENTREtenir SA CULTURE DE LA SECURITE

- Savoir utiliser le retour d'expériences
- Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité
- Savoir s'informer

SE PROTEGER SOI et PROTEGER

- Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc)
- Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité

ALERter LES FORCES DE L'ORDRE ET FACILITER LEUR INTERVENTION

- Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque :
- Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace

FACILITER L'INTERVENTION DES FORCES DE L'ORDRE

- Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police :
- Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes :

SECURISER UNE ZONE

- Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité

IDENTIFIER LE RISQUE DE BLESSURES EN RAPPORT AVEC LE DANGER

NOTIONS DE SECOURISME « TACTIQUE »

ALERter LES SECOURS

- Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours.

# CQP ASC - Certificat de qualification professionnelle d'agent cynophile de sécurité

Prix (frais d'examen inclus) : 2240 €

## La formation

**Public concerné :** Toute personne désirant exercer la fonction d'agent cynophile de sécurité.

**Durée :** 350 heures (inclus Examen)

**Session :** 12 stagiaires maximum

**Prérequis :** Pour l'Agent de Sécurité Cynophile (ASC) "Maître-chien" :

– Titulaire de la carte professionnelle « surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage en cours de validité conformément au Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.

– Ou justifié d'un CQP-APS ou titre inscrit au RNCP correspondant à l'obtention de la carte professionnelle « surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage », conformément au Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure, 72 heures avant l'examen ASC.

– Titulaire du SST en cours de validité

Pour le Chien :

18 mois minimum à l'issue de la formation :

– A jour de vaccination (C.H.L.P.R) + Toux de chenil (forme virale et bactérienne) avec passeport Européen

– Phénotype du chien doit correspondre à une des races de chiens habilités au mordant définie par la Société Centrale Canine.

– Pour les chiens de 2ème catégorie test comportemental et à jour des formalités administratives – Chien de 1ère catégorie interdit

– Réussite du test d'entrée ASC de spécialité.

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité

**Moyens pédagogiques :** Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques, travail en groupe et en face à face.

**Evaluation :** Diplôme validé par l'obtention de 3 examens : exercices d'obéissance, QCM et Ronde.

## Objectifs

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice du métier d'agent de sécurité conducteur de chien.

- Se préparer à l'examen en vue d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle délivré par ADEF.

Dans sa nouvelle version (3) **le Certificat de Qualification Professionnelle Agent de Sécurité Cynophile (CQP ASC)** aborde les UV suivants :

- UV 1 : Module législation et réglementations cynophiles : 33 heures

- UV 2 : Module connaissances générales du chien : 35 heures

- UV 3 : Module Obéissance et sociabilité : 54 heures

- UV 4 : Module maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense

- UV 5 : Module Détection avec chien : 92 heures

## Contenu

### Obéissance :

Marche en laisse. Positions. Socialisation. Absence cachée. Saut. Rappel. Marche muselée. Manipulation.

### Dressage à la défense :

Débouillage. Progression. Costume. Déconditionnement.

### Dressage à la spécialisation :

Training. Percussion. Frappe muselée. Aboiement. Artifice. Schéma AD. Pistage et détection. Déconditionnement sur civil. Travail sur site.

### Connaissances générales de l'animal :

Le chien dans notre société. Histoire. Origine. Utilisation. L'espèce canine. Aspect général. Particularité de l'espèce. Dentition. Mâchoire. Défaut. Appareil. Locomoteur. Appareil musculaire. Appareil circulatoire. Besoin alimentaire. Appareil de reproduction. Cycle. La psychologie de base et les études. La Règle de communication. L'organisation de la cynophilie. La SCC. Les disciplines. Le standard. Les races. Les groupes. Loi et législation : élevage, mordant loi 99, assurance.

### Vétérinaire :

Santé. Hygiène. Les vaccins. Soins. Pathologie. Fiche des soins. Premier secours.

### Dressage :

Principes généraux. Exercice de base d.o. Exercice de base au mordant. Ligne de fuite. L'olfaction et l'appareil. Pistage et détection.

(Prix : nous consulter)

## La formation

**Public concerné :** L'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de la sécurité, indique le contenu, la durée et les modalités d'organisation du stage de maintien et d'actualisation des compétences nécessaires pour le renouvellement de la carte professionnelle. (Conformément à l'article 8 du décret n°2017-606 du 21 avril 2017 relatifs aux conditions d'exercice des activités privées de sécurité).

Le stage s'effectue dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle. L'agent n'ayant pas renouvelé sa carte professionnelle (tous les 5 ans) et qui effectue une nouvelle demande de carte professionnelle pour l'exercice de la même activité doit justifier de la réalisation d'un stage de recyclage dans un délai de 12 mois avant la date de sa nouvelle demande de carte professionnelle.

MAC ASC : Formation obligatoire pour renouveler sa carte professionnelle auprès du CNAPS : obligatoire au 1er janvier 2018.

**Durée :** 52 heures

**Session :** 12 stagiaires maximum

**Prérequis :** – Etre titulaire de la carte professionnelle

– Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (10 questions à réponse courte)

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité.

## Objectifs

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent cynophile de sécurité.

## Contenu

### Module juridique (7h) :

Maîtriser la législation propre à l'activité cynophile

Connaître :

- les dispositions du code de la sécurité intérieure relatives à l'activité de surveillance et de gardiennage avec l'usage d'un chien ;
- la réglementation relative aux formalités d'identification et d'usage dans l'exercice de l'activité de surveillance et de gardiennage ;
- la définition du chien comme arme par destination ;
- les conditions et les limites de la légitime défense avec un chien.

### Connaissance générale du chien (4h) :

Connaître le contenu des dispositions du code rural et de la pêche maritime relatives aux conditions de détention et d'entretien des chiens

Connaître :

- l'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien ;
- les principales maladies ;
- la vaccination.

Maîtriser :

l'alimentation ; l'hygiène corporelle ; le pansage ; les soins périodiques ; le protocole de vaccination ; l'hygiène de l'habitat ; le lieu de vie ; l'hygiène et la réglementation dans les transports.

Urgences cynophiles : coup de chaleur, torsion d'estomac, saignements, etc.

Les gestes de premiers secours.

### Obéissance et sociabilité (7 heures dont 6 heures de mise en pratique)

Acquisition des techniques d'obéissance, d'adaptabilité du chien envers son environnement (sociabilité), de maintien à un niveau opérationnel des qualités physiques et techniques du binôme maître-chien.

Maîtriser :

- les techniques d'obéissance ;
- l'adaptabilité du chien envers son environnement ;
- les techniques du binôme maître-chien

Savoir effectuer :

- une suite au pied en laisse, et en laisse muselée ;
- un maintien en position couché/assis ;
- un rappel (dans un terrain ou bâtiment clos, chien en liberté) ;
- faire franchir à son chien des obstacles bas ;
- faire évoluer sous contrôle son chien dans différents environnements (bâtiments, escaliers, etc.) ;
- contrôler son chien durant des exercices pratique de sociabilité de jour en présence du public et d'un de ses congénères (sociabilité, obéissance, maîtrise et contrôle du chien en tous lieux).

### Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense (7 heures dont 6 heures de mise en pratique)

Maîtriser :

- l'opportunité d'une défense avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée ;
- faire intervenir le chien avec ou sans muselière (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense ;
- maîtriser son chien lors d'une action mordante.

Maîtriser son chien lors d'action mordante :

- le mordant au costume ;
- la défense du maître, frappe muselée ;
- la cessation et vigilance ;
- le déconditionnement au mordant.

Prendre rapidement une décision sur le choix de l'opportunité d'une défense du maître avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée dans le cadre de la légitime défense ;

Faire intervenir son chien en frappe muselée (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense ;

Faire intervenir son chien démuselé (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense et le faire cesser immédiatement et en reprendre le contrôle lors d'une situation de mordant de brève durée.

### Détection de personnes et objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et personne (7 heures dont 6 heures de mise en pratique)

Maîtriser l'utilisation de manière optimale les qualités naturelles du chien (détection olfactive, aérienne, au sol et souterraine visuelle et auditive, pistage).

Observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de sa ronde.

Maîtriser le chien dans le cadre de la détection et recherche.

Etre capable d'organiser et de dérouler sa ronde en sachant utiliser son matériel canin, constater des anomalies, objets, produits pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes.

Mettre en œuvre les compétences nécessaires pour une bonne observation et interprétation des réactions et attitudes de son chien durant sa recherche et lors de la détection de personnes, objets, produits pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes.

Mettre en avant les connaissances nécessaires au développement des aptitudes sensorielles naturelles de son chien de jour et de nuit détection olfactive, visuelle et auditive.

Mettre en œuvre la gestion et l'utilisation de son chien durant une ronde.



# CQP ASA - Certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention de sûreté aéroportuaire

Prix (frais d'examen inclus) : 2154 €

## La formation

**Public concerné :** Toute personne désirant exercer la fonction d'agent de sûreté Aéroportuaire

**Durée :** 186 heures (inclus Examen) pour le module complet

**Session :** 10 stagiaires maximum

**Prérequis :** Être de nationalité française ou ressortissant(e) de l'Union Européenne, (article L 6342-2 du Code des Transports). Être âgé de 18 ans minimum, — — Avoir un n° d'autorisation préalable délivré par le CNAPS Ou carte pro en cours de validité bénéficiant du Tronc commun CQP, satisfaire aux tests de sélection.

– Avoir un casier judiciaire vierge. (Bulletin n° 3 de votre casier judiciaire) accessible depuis de site officiel du gouvernement : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>

Attention : votre inscription ne sera définitive qu'après obtention de votre n° d'autorisation préalablement délivrée par le CNAPS et validation par SSIAP Formations (sous réserve de places disponibles).

**Encadrement pédagogique :** 1 formateur habilité.

## Objectifs

- Savoir mettre en œuvre les mesures de contrôle et d'inspection filtrage
- Obtenir les certificats de qualification professionnelle d'agent de sûreté aéroportuaire.

## Contenu

### Sécurité

#### Module secourisme :

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

#### Module juridique :

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

#### Module gestion des conflits :

- Connaître les outils de transmission
- Savoir transmettre des consignes
- Réaliser une remontée d'informations

#### Module stratégique :

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels
- Être capable de résoudre un conflit

#### Examen du CQP

- Épreuve théorique sous la forme d'un QCM pour la partie sécurité.

### Sûreté aéroportuaire

L'Agent de Sûreté Aéroportuaire est véritablement intégré dans la vie de l'aéroport, en contact avec un public international dans un environnement cosmopolite et dynamique.

# Sûreté aéroportuaire

Du contrôle de bagages au contrôle, à l'accueil et l'assistance aux passagers, aux équipages et aux personnels d'aéroport, les missions des Agents de Sûreté Aéroportuaire sont diverses et variées et offrent l'avantage de travailler en équipe.

Pour exercer cette activité, vous devez être titulaire d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Agent de Sûreté Aéroportuaire (ASA).

**Il existe trois types de CQP ASA :**

**Typologie 2 (Mention Fret)**

- 11.2.2 : Formation de base
- 11.2.3.1 : Inspection/filtrage des personnes, des bagages de cabine, des articles transportés et des bagages de soute
- 11.2.3.2 : Inspection/filtrage du fret et du courrier
- 11.2.3.5 : Contrôles d'accès à un aéroport et opérations de surveillance et de patrouille

**Typologie 7 (Mention Passagers)**

- 11.2.2 : Formation de base
- 11.2.3.1 : Inspection/filtrage des personnes, des bagages de cabine, des articles transportés et des bagages de soute
- 11.2.3.3 : Inspection/filtrage du courrier et du matériel des transporteurs aériens, des approvisionneurs de bord et des fournitures d'aéroport
- 11.2.3.4 : Inspection des véhicules
- 11.2.3.5 : Contrôles d'accès à un aéroport et opérations de surveillance et de patrouille

**Typologie 10 (Mention Généraliste) (Généralement demandé par les employeurs)**

Le détenteur du CQP ASA Typologie 10 est réputé détenir par équivalence le CQP ASA T2 et T7

- 11.2.2 : Formation de base
- 11.2.3.1 : Inspection/filtrage des personnes, des bagages de cabine, des articles transportés et des bagages de soute
- 11.2.3.2 : Inspection/filtrage du fret et du courrier
- 11.2.3.3 : Inspection/filtrage du courrier et du matériel des transporteurs aériens, des approvisionneurs de bord et des fournitures d'aéroport
- 11.2.3.4 : Inspection des véhicules
- 11.2.3.5 : Contrôles d'accès à un aéroport et opérations de surveillance et de patrouille.

# Formation périodique - CQP ASA (recyclage)

(Prix : nous consulter)

Formation Périodique Imagerie (FPI) de la typologie 1 à 10

Formation Périodique Hors Imagerie (FPHI) de la typologie 1 à 10

Typologie	F.P.H.I	Périodicité	F.P.I	Périodicité
T1	7h	annuelle	6h	semestrielle
T2	14h	annuelle	6h	semestrielle
T3	7h	annuelle	6h	semestrielle
T4	7h	annuelle	6h	semestrielle
T5	7h	annuelle	6h	semestrielle
T6	14h	annuelle	6h	semestrielle
T7	14h	annuelle	6h	semestrielle
T8	7h	annuelle	6h	semestrielle
T9	14h	annuelle	néant	semestrielle
T10	14h	annuelle	6h	semestrielle

# Autres formations en sûreté aéroportuaire

## Formation aux titres de circulation

Formation Badge 11.2.6.2 : Personnes autres que les passagers qui doivent bénéficier d'un accès sans escorte aux ZSAR.

## Formation sensibilisation

Sensibilisation 11.2.7 : Formation des personnes nécessitant une sensibilisation à la sûreté générale (personnels au fret et autre)

Exemple : les transporteurs routiers travaillant pour le compte d'un agent habilité ou d'un chargeur connu et transportant du fret sécurisé.

## Formation 11.2.3 : Formation spécifique pour les personnes qui effectuent des contrôles de sûreté (anciens contributeurs)

Formation 11.2.3.6 : Formation des personnes qui effectuent des fouilles d'aéronef

Formation 11.2.3.7 : Formation des personnes qui mettent en œuvre la protection des aéronefs

Formation 11.2.3.8 : Formation des personnes qui mettent en œuvre la vérification de concordance entre passagers et bagages

Formation 11.2.3.9 : Formation des personnes qui effectuent sur le fret et le courrier des contrôles de sûreté autre que l'inspection filtrage ou qui ont accès à du fret ou du courrier aérien identifiable

Formation 11.2.3.10 : Formation des personnes qui effectuent sur le courrier et le matériel des transporteurs aériens, les approvisionnements de bord et les fournitures d'aéroport, des contrôles de sûreté autres que l'inspection filtrage.

## Formation superviseur et responsable sûreté

Formation de base 11.2.2 : Formation de base des personnes qui exécutent les tâches énumérées aux points 11.2.4 et 11.2.5

Formation 11.2.4 : Formation spécifique pour les personnes qui supervisent directement les personnes qui effectuent les contrôles de sûreté

Formation 11.2.5 : Formation spécifique destinée aux personnes assumant une responsabilité générale au niveau Nationale ou locale en relation avec le respect de toutes les dispositions légales applicables dans le cas d'un programme de sûreté et de sa mise en œuvre (gestionnaire de la sûreté).

**SSIAP**  
FORMATIONS

[www.ssiap.re](http://www.ssiap.re)

0692 71 95 02 / 0262 20 62 44

